

**DOCUMENT D'INTENTIONS PEDAGOGIQUES****NEERLANDAIS - 6<sup>e</sup> ANNÉE**

**Professeur:** Mme Luftman - aurelie\_luftman@hotmail.com

**Intitulé du cours:** Néerlandais (LM 1) 4h en 6<sup>e</sup> Général de Transition

**Objectifs du cours:** la COMMUNICATION  
Pour y arriver, la langue véhiculaire sera principalement le néerlandais, excepté pour les points de grammaire.

**A) Compétences :**

Le cours de néerlandais se centrera sur les quatre compétences suivantes :

- 1) CA : Compréhension à l'audition (écouter, comprendre et analyser)
- 2) EOEI : Expression orale en interaction (parler pour interagir et argumenter)
- 3) EOSI : Expression orale sans interaction (parler pour présenter et argumenter oralement)
- 4) CL : Compréhension à la lecture (lire, comprendre et analyser)
- 5) EE : Expression écrite (écrire pour présenter, interagir et argumenter par écrit)

A ces cinq compétences, se rajoute le code :

SSFL : Savoir et savoir-faire linguistique (vocabulaire et grammaire)

Des pages 3 à 6, vous trouverez ce que l'élève doit avoir acquis au terme du premier degré (fin de 2<sup>e</sup> année).

Page 7, vous trouverez ce qui sera à acquérir pour la fin du deuxième degré (fin de 4<sup>e</sup> année).

**B) Moyens d'évaluation :**

a. Evaluation certificative : (cfr. Annexes p. 8 et 9)

Tous les travaux et épreuves liés au cours. Seules les compétences de 1 à 4 sont certifiées lors des examens.

Tous les devoirs et interrogations certificatifs doivent se faire sur les feuilles à en-tête de l'école ou sur les feuilles distribuées par le professeur. Le soin apporté à la copie fait partie des critères d'évaluation. Une écriture lisible est indispensable.

### b. Evaluation formative :

Se basant sur toutes les compétences, l'évaluation formative comprend également tous les travaux qui permettent à l'élève de s'améliorer et de s'auto-évaluer en cours d'année. Il peut s'agir d'une appréciation, de points ou de travaux corrigés par le professeur.

Sur le répertoire de travaux, l'élève notera tous les points et appréciations obtenus en formatif tout comme en certificatif.

### **C) Critères de réussite :**

Pour prétendre à la réussite en juin, l'élève aura obtenu min. 50% à l'examen.

Toutefois, une année scolaire studieuse et appliquée pourrait être un moyen de repêchage si l'épreuve de juin est malencontreusement en situation d'échec.

L'absence lors d'une épreuve certificative (ou formative) annoncée doit impérativement être justifiée par un certificat médical remis au staff éducatif le jour du retour à l'école.

Toute absence non-justifiée par certificat médical remis en temps et en heure entraînera un zéro pour l'épreuve.

Si un certificat médical a bien été remis en temps et en heure, l'élève est responsable de convenir avec le professeur d'une nouvelle date pour passer l'épreuve. A défaut, il obtiendra un zéro.

### **D) Remédiation :**

Les professeurs se tiennent à disposition des élèves pour répondre à toute question à condition que l'élève ait fait attention au cours. Il suffira à l'élève de venir trouver le professeur pour fixer un moment pendant la récréation, sur le temps de midi ou en fin de journée pour demander des explications supplémentaires si nécessaire.

### **E) Matériel scolaire : ⚠ À AVOIR À CHAQUE HEURE DE COURS !! ⚠**

- Le manuel **Graag Gedaan Plus 6e** (Leerlingenboek + Oefenboek)
- **Farde fine**  
pour y classer les feuilles volantes : les prises de notes, les tests, le chapitre traité.
- **Cahier de vocabulaire :**  
l'élève constitue son cahier de vocabulaire manuscrit. Il pourra s'en servir lors des examens expressions écrites durant 10 minutes.
- **Dictionnaire de poche de préférence *Robert & Van Dale* (NL – FR et FR – NL) :**  
à garder en classe avec étiquette sur laquelle le nom de l'élève sera indiqué. On évitera ainsi tout oubli.
- Un éventuel **correcteur orthographique** (ex. *Het Groene Boekje*)  
peut être utilisé à tout moment.
- **Matériel divers :**  
feuilles à en-tête, matériel d'écriture, bloc de feuilles volantes.

L'élève qui ne disposera pas du matériel adéquat ne pourra **pas** bénéficier d'un **prêt** lors d'une interrogation ou d'un examen.

<p style="text-align: center;"><b>COMPÉTENCES À MAÎTRISER AU TERME DU DEUXIÈME DEGRÉ</b> (= FIN DE 4<sup>e</sup> ANNEE)</p>
---

Au terme du deuxième degré,

- **ECOUTER :**

l'élève sera capable de comprendre les informations contenues dans un message oral en situation de communication significative et réaliste et de les reformuler de façon personnelle, en fonction de la tâche, soit en français, soit de manière non linguistique, soit en langue cible.

Ce message, exprimé dans une langue simple (conversation ou échanges en classe, matériel sélectionné pour l'apprentissage), sera en rapport avec l'âge de l'élève, son environnement, sa culture, ses intérêts et son expérience de la vie courante et/ou ceux de personnes dont il étudie la langue

- **PARLER :**

l'élève sera capable de produire un message oral en situation de communication significative et réaliste, dans une langue simple mais variée en adaptant globalement le registre de langue à la situation et/ou à son interlocuteur.

Ce message sera une réaction adéquate à un stimulus non linguistique, à un message oral ou écrit simple et varié, en rapport avec l'âge de l'élève, son environnement, sa culture, ses intérêts et son expérience de la vie courante et/ou ceux de personnes dont il étudie la langue.

- **LIRE :**

l'élève sera capable de comprendre les informations contenues dans un message écrit en situation de communication significative et réaliste et de les reformuler de façon personnelle, en fonction de la tâche, soit en français, soit de manière non linguistique, soit en langue cible.

Ce message, rédigé dans une langue (matériel sélectionné pour l'apprentissage), sera en rapport avec l'âge de l'élève, son environnement, sa culture, ses intérêts et son expérience de la vie courante et/ou ceux de personnes dont il étudie la langue

- **ECRIRE :**

l'élève sera capable de rédiger un message écrit, cohérent et logique, s'adressant à une personne, dans une situation de communication significative et réaliste. Il utilisera une langue simple mais variée, en adaptant globalement le registre de langue à la situation et/ou à son interlocuteur.

L'élève disposera d'outils de référence, dont un dictionnaire bilingue, pour des écrits informels. Pour les écrits formels, il pourra utiliser des modèles.

Dans ce message, il rendra compte d'une anecdote, d'une demande d'informations, d'une expérience personnelle ou de données sur lui, sur son environnement socio-culturel, relatives à sa vie courante et/ou celles de personnes dont il étudie la langue.

<p style="text-align: center;"><b>COMPÉTENCES À MAÎTRISER AU TERME DU TROISIÈME DEGRÉ</b> (= FIN DE 6<sup>e</sup> ANNEE)</p>
--

Au terme du troisième degré,

- **ECOUTER :**

l'élève sera capable de comprendre les informations contenues dans un message oral en situation de communication significative et réaliste et de les reformuler de façon personnelle, en fonction de la tâche, soit en français, soit de manière non linguistique, soit en langue cible.

Ce message, exprimé dans une langue standard non spécialisée (échanges en classe, matériel authentique, sélectionné pour l'apprentissage), sera en rapport avec l'âge de l'élève, son environnement, ses intérêts et son expérience de la vie courante, sociale, culturelle et/ou ceux de personnes dont il étudie la langue

- **PARLER :**

l'élève sera capable de produire un message oral en situation de communication significative et réaliste, dans une langue standard non spécialisée, en adaptant le registre de langue à la situation et/ou à son interlocuteur.

Ce message sera une réaction adéquate à un stimulus non linguistique, à un message oral ou écrit authentique, en rapport avec l'âge de l'élève, son environnement, dans sa vie courante, sociale, culturelle et/ou ceux de personnes dont il étudie la langue.

- **LIRE :**

l'élève sera capable de comprendre les informations contenues dans un message écrit en situation de communication significative et réaliste et de les reformuler de façon personnelle, en fonction de la tâche, soit en français, soit de manière non linguistique, soit en langue cible.

Ce message, rédigé dans une langue standard non spécialisée (matériel authentique, sélectionné pour l'apprentissage), sera en rapport avec l'âge de l'élève, son environnement, ses intérêts et son expérience de la vie courante, sociale, culturelle et/ou ceux de personnes dont il étudie la langue.

- **ECRIRE :**

l'élève sera capable de rédiger un message écrit, cohérent et logique, s'adressant à une personne, dans une situation de communication significative et réaliste. Il utilisera une langue standard non spécialisée, en adaptant le registre de langue à la situation et/ou à son interlocuteur.

L'élève disposera d'outils de référence, dont un dictionnaire bilingue, pour des écrits informels. Pour les écrits formels, il pourra utiliser des modèles.

Dans ce message, il rendra compte d'une anecdote, d'une demande d'informations, d'une expérience personnelle, d'une opinion, de données sur lui, sur son environnement, dans sa vie courante, sociale et culturelle et/ou celle d'un tiers dont il étudie la langue.

## ANNEXES : Grilles d'évaluation

### A) Expression orale :

..... / 20		CONTENU / 5	RYTHME PRONONCIATION / 5	VOCABULAIRE / 5	GRAMMAIRE / 5
<b>DÉPASSEMENT</b>	5	-cohérent -complet -original	-fluide -débit naturel -pas d'hésitation -pas d'erreurs de prononciation	-vocabulaire adéquat et varié -l'élève ne cherche pas ses mots	-structures variées -pas d'erreurs grammaticales
	4	-cohérent -complet	-fluide -débit naturel -peu d'hésitations -peu d'erreurs de prononciation	-vocabulaire adéquat et varié -peu d'hésitations dans le choix des mots	-structures variées -peu d'erreurs grammaticales
<b>SOCLE</b>	3	-cohérent -suffisant (la moitié des infos traitée)	-assez fluide -quelques hésitations -prononciation globalement correcte -quelques erreurs mineures qui ne nuisent pas à la compréhension	-quelques erreurs dans le choix des mots -recours au français et/ou besoin du professeur limité	bonne maîtrise de la phrase simple -quelques erreurs grammaticales mineures qui ne nuisent pas à la compréhension
<b>ÉCHEC</b>	2	cohérent mais partiel (plus de la moitié des infos pas traitées)	-débit haché/saccadé -nombreuses hésitations -prononciation approximative -erreurs de prononciation qui nuisent à la compréhension du passage	-recours au français et/ou besoin d'aide assez fréquents -vocabulaire limité et/ou inadéquat -plusieurs erreurs dans le choix des mots	maîtrise insuffisante de la phrase simple -erreurs grammaticales mineures ou graves qui nuisent à la compréhension d'un passage
	1	-incohérent -fragmentaire	-nombreuses interruptions -bribes de phrases ou mots isolés -prononciation nettement insuffisante -nombreuses erreurs qui nuisent à la compréhension	-vocabulaire insuffisant -l'élève ne trouve pas ses mots -nombreux recours au français et/ou appels à l'aide auprès du professeur	erreurs grammaticales graves qui rendent le message incompréhensible
	0	Impossibilité ou refus de communiquer quoi que ce soit			

## B) Expression écrite :

Contenu	(respect des consignes et originalité)	/ 5
Vocabulaire	(exactitude et richesse)	/ 5
Grammaire	(exactitude et richesse)	/ 5
Cohérence	(sens, grammaire du texte et présentation)	/ 5
<b>TOTAL :</b>		<b>/ 20</b>

L'expression écrite n'est pas maîtrisée si...

- Une partie du message n'a pas été exprimée (respect des consignes) et/ou la longueur est inférieure de plus de 10% du produit demandé et/ou le nombre de fautes ne permettent pas de comprendre un passage du document à la 1ère lecture.
- La tâche produite ne correspond pas à ce qui a été demandé et/ou la longueur du document est inférieure de plus de 20% du produit demandé et/ou le nombre de fautes rendent difficile la compréhension de plusieurs passages à la 1ère lecture.
- L'élève a produit quelques éléments disparates.
- Impossibilité ou refus de communiquer quoi que ce soit.